

## ?? Retard dans le paiement d'heures supplémentaires = indemnisation complémentaire ?

Jurisprudence publié le 06/01/2023, vu 5337 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

Une entreprise est mise en cause par un salarié qui lui réclame le paiement d'heures supplémentaires. Et parce que ces heures n'ont pas été payées en temps voulu, selon lui, l'employeur doit, en plus, l'indemniser de ce retard...

Un salarié réclame le paiement de ses heures supplémentaires ainsi qu'une indemnisation, du fait de ce retard.

Mais l'employeur conteste, s'il doit effectivement payer les heures supplémentaires réellement accomplies, le salarié doit, pour prétendre à une indemnisation complémentaire, justifier d'un préjudice. Ce qu'il ne prouve pas ici.

Ce que confirme le juge : en cas de retard dans le paiement du salaire ou de l'un de ses éléments, le salarié peut obtenir des dommages-intérêts distincts des intérêts moratoires de sa créance s'il justifie d'un préjudice, causé par la mauvaise foi de l'employeur indépendant de ce retard. Ce qui n'est pas le cas ici.

Source: weblex.fr

Pour plus d'infos : Comment se défendre aux prud'hommes sans avocat ?

Voir aussi notre guide : Saisir le Conseil de Prud'hommes 2020-2021

## Articles sur le même sujet :

- Guide pratique de l'association
- Guide pratique de la SARL
- Saisir le Conseil de Prud'hommes
- Sanctionner un salarié
- Licencier un salarié pour faute
- Comment résoudre un conflit avec son employeur ?
- A qui s'adresser pour régler un litige entre un employeur et son salarié ?
- Qu'est-ce qu'une transaction ? Comment en conclure une avec son employeur ?
- Que faire en cas de licenciement abusif?
- Saisir les Prud'hommes : est-il obligatoire de prendre un avocat pour se défendre ?
- Comment bien saisir le Conseil de Prud'hommes ?

- Saisir les Prud'hommes : comment remplir le formulaire ?
- Saisir les Prud'hommes : combien ça coûte ?
- Comment se défendre aux prud'hommes sans avocat ?
- Comment rédiger des conclusions devant le Conseil de Prud'hommes ?
- Saisir les Prud'hommes : qu'est-ce que la procédure de conciliation ?
- Saisir les Prud'hommes : comment se déroule la phase de jugement ?
- Conseil des prudhommes : connaître les moyens de défense de votre employeur
- Saisir les Prud'hommes : comment se déroule la procédure de référé ?
- Saisir les Prud'hommes : quels sont vos recours face à la décision rendue ?
- Saisir les Prud'hommes : comment faire exécuter le jugement rendu ?
- Saisir les Prud'hommes : que faire si votre employeur ne respecte pas la décision rendue ?